

LA F.N.F.R. SOUTIENT LES INTERMITTENTS

La confédération nationale des foyers ruraux est attentive aux difficultés rencontrées par les artistes dit intermittants. Les foyers ruraux développent dans le milieu rural des actions culturelles qui ne pourraient pas exister sans l'apport d'un certain nombre d'artistes ou techniciens professionnels intermittents du spectacles. Ces actions concernent environ 1 000 000 de personnes sur le territoire national, dans 3 000 lieux d'implantation.

Qu'ils s'agissent d'actions ponctuelles comme des festivals dans de petites communes rurales (théâtre, conte, musiques actuelles, cinéma etc.) ou d'actions installées sur le plus long terme (résidences d'artistes, accompagnement de pratiques amateurs), les Foyers Ruraux ont en permanence recours à des professionnels qui sont des intermittents du spectacle et qui ont fait le choix personnel et artistique de travailler au plus près du terrain. Il s'installe avec ces artistes ou techniciens des collaborations fructueuses qui participent au nourrissement d'une vie culturelle en milieu rural, et donc à l'enrichissement du lien social. Tout le monde sait parfaitement que dans ce genre de collaboration, il est nécessaire, pour les artistes, de prendre en compte un temps de travail – hors contrat - qui permette de continuer leur recherche artistique afin d'être encore plus performant sur le terrain. Or dans l'état actuel de nos financements nous ne pouvons assurer par nous même cette « intermittence » entre le temps de représentation formelle et la collaboration approfondie entre l'artiste et nos structures locales.

Il faut certainement réformer le système, et travailler à la résorption du déficit lié à ce statut, mais certainement pas en prenant le risque de détruire cet immense réseau de l'action culturelle populaire..

Nous soutenons l'idée que cet accord minoritaire n'est pas bon et qu'il menace gravement la qualité des actions culturelles menées dans le domaine rural, à moins que, d'une manière ou d'une autre la puissance publique ne se décide enfin à mettre les moyens de soutenir l'action de proximité des associations et mouvements d'éducation populaire. Celles-ci pourront alors prendre en compte, à sa juste valeur des collaborations pérennes, sans faire recours d'une manière systématique à l'intermittence.

Enfin, lorsque nous entendons sur les antennes nationales, ces derniers jours, à propos du festival d'Avignon qu'un euro investi par la puissance publique produit six euros de richesse dans le tissu économique local on ne peut que se réjouir que cette « aveu » soit enfin public ! Voilà que les actions culturelles sont aussi une manne pour l'économie locale ! Nous le savions depuis longtemps, nous qui, de colloque en colloque sur « action culturelle et développement local » défendions cette idée ! Les intermittents du spectacle participent, souvent avec la complicité active d'associations à cette construction de richesse, sans compter sur cette autre richesse non monétaire que fabrique toute action culturelle.

Le 6 juillet 2003